Charte de l'Association Courbichiens

Préambule

Nous, propriétaires et amis des chiens, affirmons l'importance de nos compagnons à quatre pattes dans nos vies. Nous avons à cœur de veiller à leur bien-être, leur sécurité et leur bonne intégration dans la vie de notre quartier et de notre ville.

Cette charte rassemble les valeurs et engagements que chaque membre s'efforce de respecter, ainsi que l'esprit d'entraide et de respect mutuel qui anime notre communauté.

Article 1 : Respect et Bien-être animal

- Chaque membre s'engage à traiter son chien avec respect, bienveillance et amour.
- Les besoins essentiels de chaque chien (alimentation, eau, abri, soins vétérinaires, activité physique) doivent être satisfaits en toutes circonstances.
- Il est recommandé de consulter un vétérinaire au moins une fois par an pour veiller à la bonne santé de son animal.
- L'éducation doit reposer sur des méthodes positives et exclure toute forme de violence ou de maltraitance.

Article 2 : Responsabilité du propriétaire

- Chaque propriétaire s'engage à respecter les lois et règlements relatifs aux chiens.
- ✓ Tout chien doit être identifié et enregistré conformément à la législation en vigueur.
- ✓ Les vaccins recommandés par le vétérinaire doivent être suivis.
- Les propriétaires restent responsables des éventuels dommages causés par leur chien à autrui ou aux biens d'autrui.
- ✓ Les membres s'engagent à ne jamais abandonner leur compagnon (un abandon est un acte de maltraitance puni par la loi). En cas de difficulté, l'association pourra orienter les propriétaires vers des structures ou associations de confiance.

Article 3 : Socialisation et comportement

- M Chaque membre veille à ce que son chien soit bien socialisé, à l'aise avec ses congénères et avec les humains.
- 1 Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics où cela est obligatoire.

15 Les propriétaires s'engagent à toujours ramasser les déjections de leur chien pour garder nos espaces communs agréables pour tous.

Article 4 : Engagement communautaire

- Les membres sont encouragés à participer, selon leurs possibilités, aux activités proposées par Courbichiens.
- > L'entraide, le partage de conseils et la bienveillance entre membres sont au cœur de l'association.
- Chacun s'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres membres et toutes les personnes rencontrées lors des activités.
- > Les membres contribuent à faire connaître les valeurs de Courbichiens et à promouvoir le vivre-ensemble.

Article 5 : Protection de l'environnement

Chaque membre s'engage à limiter l'impact de son chien sur l'environnement, la faune et la flore.

Les propriétaires veillent à ce que leur chien ne perturbe pas la faune sauvage et respectent les zones protégées ou réglementées.

Article 6 : Droit à l'image

Les membres autorisent l'association à utiliser, de manière non commerciale, des photos prises lors des événements pour illustrer nos supports de communication (site, réseaux sociaux).

Les personnes qui ne souhaitent pas apparaître peuvent le signaler à tout moment à l'équipe Courbichiens.

Article 7 : Respect de la vie commune

En cas de comportement inadapté ou contraire aux valeurs de l'association, un membre peut être exclu après avertissement, notamment en cas de manquements répétés à cette charte ou de propos irrespectueux.

Article 8 : Adhésion

L'adhésion est ouverte à tous les propriétaires et amis des chiens qui partagent nos valeurs et acceptent de respecter cette charte.

Article 9 : Évolution de la charte

Cette charte pourra être révisée et mise à jour par l'Assemblée Générale, selon les besoins de l'association et les suggestions des membres.

Conclusion

En rejoignant Courbichiens, chaque membre s'engage à être un propriétaire responsable et à contribuer à une communauté respectueuse, conviviale et bienveillante pour tous — humains comme chiens.

RGPD:

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour toute demande, contactez-nous à **[adresse email]** ou par courrier à **[adresse postale]**. Les données sont conservées un an et utilisées uniquement pour le bon fonctionnement de l'association.